

République Française
Département : INDRE
Arrondissement : (Le) Blanc
CIRON - Commune

Séance du mercredi 21 janvier 2026

Délibération N° DE_004_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	13	13
Date de la convocation : 14/01/2026		
Pour	Contre	Abstention
13	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt et un janvier deux mille vingt-six, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Mairie), sous la présidence de Gérard DEFEZ.

Présents : Gérard DEFEZ, Sylvie LABELLE, Alain BLANCHARD, Geoffroy VIGNES, Lionel BROUARD, Jérôme BLONDEAU, Marie-Noëlle CHAULET, Marie DOS REIS VIANA, Laurent GOUBARD, Bruno LAFOUX, Jean Marie PAGNARD, Dominique RIPPEL, Karine SOULAS

Représentés :

Absents et Excusés : Françoise CREPIN, Didier PONTON

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Sylvie LABELLE est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Convention avec le Département

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une convention doit être signée entre le département et la commune pour permettre à celle-ci d'émarger au FCTVA pour les dépenses d'aménagement réalisées sur le domaine public départemental.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire a signé la convention correspondante.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Gérard DEFEZ
Président de séance



Sylvie LABELLE
Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 27/01/2026
Date de réception de l'AR: 27/01/2026
036-213600539-DE_004_2026-DE
A G E D I

DE_004_2026

